

## Aéroport Marseille Provence (AMP) et Meridiam obtiennent la concession de l'aéroport Donsin Ouagadougou

AMP et Meridiam ont signé mardi 12 octobre avec l'État du Burkina Faso une concession de 30 ans pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance du nouvel aéroport international du pays situé à 35 kilomètres au nord-est de la capitale Ouagadougou dans la région du Donsin. L'ingénierie-construction, dont la durée estimée à 30 mois, devrait démarrer fin 2022 après le closing financier. Le nouvel aéroport pourra accueillir 1 million de passagers par an, dès sa mise en service.

Meridiam est partenaire d'Aéroport Marseille-Provence (AMP) qui apportera son expertise au projet par le biais d'un contrat d'assistance technique et d'une participation dans la société de projet.



## Une vitrine pour le pays et un catalyseur de développement économique

Le projet, qui représente un investissement total de plus de 220 millions d'euros, est un exemple emblématique d'un partenariat public-privé d'envergure. Il entend faire de l'aéroport du Donsin une vitrine pour le pays et un catalyseur de son développement économique. L'aéroport vise également à apporter des avantages substantiels et à améliorer le niveau de vie des communautés locales :

- Le nouvel aéroport remplacera l'actuel aéroport international de Ouagadougou-Taamsê, construit dans les années 1960 et situé dans le centre-ville densément peuplé. Le déplacement de l'aéroport à Donsin devrait réduire considérablement les nuisances liées au trafic aérien pour les habitants de la capitale et améliorer la sécurité ;
- 24 km de nouvelles canalisations d'eau potable seront construites pour desservir le nouvel aéroport ainsi que les populations locales environnantes, l'Université Ouaga 2 et le village de Nomgana/Loumbila ;
- Une toute nouvelle ligne électrique de 7 km permettra de raccorder le nouvel aéroport au réseau public, mais aussi de connecter les infrastructures économiques et sanitaires prévues à proximité du nouvel aéroport ;
- Plus de 130 kilomètres de fibre optique seront installés pour connecter le site au réseau à haut débit et soutenir le développement économique des entreprises implantées sur la nouvelle plateforme aéroportuaire.

## Le projet vise à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, plus particulièrement

- Travail décent et croissance économique (ODD 8)

Une fois en exploitation, l'impact économique total du nouvel aéroport est estimé à 420 millions d'euros. Pendant la construction, 5000 emplois directs et indirects devraient être créés. Pendant la phase d'exploitation, les activités de l'aéroport devraient générer 1 400 emplois directs.

- Changement climatique (ODD 13)

L'aéroport sera conçu et exploité de manière à minimiser les émissions de gaz à effet de serre et à réduire la consommation d'énergie. Une centrale solaire équipée d'un système de stockage d'énergie sera installée sur site pour fournir 80% des besoins en énergie de l'aéroport.

- Paix, justice et institution forte (ODD 16)

Aux côtés de Meridiam et d'Aéroport Marseille-Provence (AMP), le projet est soutenu par diverses institutions multilatérales de développement et de financement. Les partenaires du projet s'engagent à lutter contre la corruption et les discriminations.

## A PROPOS DE L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE

Le site de l'Aéroport Marseille Provence regroupe aujourd'hui plus de 140 entreprises et 4 500 salariés dont 360 d'Aéroport Marseille Provence. Notre ambition est de développer un modèle aéroportuaire vertueux favorisant la connectivité, pleinement inscrit dans la préservation, l'attractivité et le dynamisme économique de son territoire. En France, nous sommes le 1er aéroport régional en fret express et, au 30 octobre 2021, nous sommes le 2ème aéroport régional en termes de trafic passagers. L'aéroport a accueilli 10, 1 millions en 2019.

En 30 ans, Aéroport Marseille Provence a réalisé de nombreuses missions d'ingénierie en France et à l'étranger. Depuis début 2020, Aéroport Marseille Provence a remporté au côté d'Eiffage Concessions la gestion d'Aéroport de Lille dans le cadre d'une DSP pour une durée de 20 ans.

Plus d'informations sur [www.marseille.aeroport.fr](http://www.marseille.aeroport.fr).

### CONTACT PRESSE

Rosalie Floutier : [Rosalie.floutier@mrs.aero](mailto:Rosalie.floutier@mrs.aero) 07 79 61 01 22

